

CHARTRE ÉTHIQUE

Auchan | RETAIL



immochan

oney

Mise à jour 2017

AVANT-PROPOS DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Auchan s'est développé depuis sa création en 1961 en s'appuyant sur un socle de convictions et de valeurs fortes et un engagement solide en matière d'éthique.

"Depuis 1994, date à laquelle nous avons créé notre premier comité éthique chez Auchan France, le groupe a avancé pour préciser sa responsabilité vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients, de ses partenaires et associés, de ses actionnaires et de la société au travers de sa Vision d'entreprise.

Partagée par les équipes de tous les pays, les Visions d'Auchan Retail, Oney et Immochan posent très clairement l'identité, la raison d'être, les engagements et l'ambition de chaque entreprise du Groupe.

Nos valeurs nous inspirent au quotidien. Nous croyons que chacun aspire au mieux-vivre : toutes nos équipes ont pour ambition d'exercer leur métier de façon responsable et innovante afin d'améliorer la qualité de vie du plus grand nombre de femmes et d'hommes.

Chez Auchan Retail, nous nous définissons comme des acteurs responsables et militants du bon, du sain et du local. Chez Oney, nous nous efforçons au quotidien de favoriser l'épanouissement de nos collaborateurs, nous militons pour le développement d'un crédit sain et des services financiers accessibles au plus grand nombre. Chez Immochan, nous sommes un acteur responsable de la ville, nous contribuons à embellir la vie des habitants au quotidien. Nous voulons exercer nos métiers avec un grand sens des responsabilités.

C'est sur cette conviction qu'est bâtie la démarche éthique de Auchan Holding, résumée dans cette Charte, écrite par un groupe de travail incluant des managers de tous nos pays et métiers et actualisée en 2017 pour être en phase avec notre nouvelle gouvernance, l'exigence réglementaire et les avancées de la société comme de nos environnements.

Une démarche vivante et exigeante qui se prolonge et se pérennise au sein de chacun de nos comités éthiques pays.

Nous souhaitons que cette Charte soit un guide pour nos politiques, une inspiration pour nos décisions, voire une boussole dans les situations difficiles que nous pouvons rencontrer dans l'exercice de nos métiers. Parce qu'en adoptant des normes éthiques exigeantes, conformes à nos valeurs, en rejetant toutes formes de discriminations et en luttant contre la corruption, nous voulons être une entreprise respectée qui inspire confiance à toutes ses parties prenantes, attire les meilleurs talents et construit son avenir et sa politique RSE sur des bases claires, saines et solides.

Cette charte est celle de tous les collaborateurs. Il est donc important que chaque manager en soit porteur, la fasse connaître et vivre auprès de ses équipes afin que chaque collaborateur puisse s'impliquer dans cette démarche et en suivre les grands principes dans sa conduite au quotidien. Le respect de cette charte doit être l'affaire de tous et une voie prioritaire de progrès et d'excellence."



Régis DEGELCKE
Président du Conseil de Surveillance
d'Auchan Holding et Président non exécutif
d'Auchan Retail



Vianney MULLIEZ
Président non exécutif
d'Immochan



Xavier de MÉZERAC
Secrétaire général d'Auchan Holding
et Président non exécutif d'Oney



Wilhelm HUBNER
Président du directoire
d'Auchan Holding
et directeur général d'Auchan Retail



Benoît LHEUREUX
Directeur général d'Immochan



Jean-Pierre VIBOUD
Directeur général d'Oney

1. RELATION AVEC LES COLLABORATEURS p4 et 5

- › Droits fondamentaux, discrimination et harcèlement
- › Conditions de travail, hygiène, santé et sécurité
- › Loyauté, conflits d'intérêts et lutte contre la corruption
- › Respect de la confidentialité
- › Respect de la vie privée
- › Formation, promotion, équité
- › Politiques de partage

2. RELATION AVEC LES CLIENTS p6

- › Qualité des produits et services
- › Transparence dans l'information aux clients
- › Confidentialité des informations sur les clients
- › Choix de la consommation responsable

3. RELATION AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS p7

- › Interdiction de la corruption
- › Cadeaux et invitations
- › Intermédiaires rémunérés
- › Respect de la loyauté dans les pratiques commerciales et de la libre concurrence
- › Vigilance stricte sur les conditions de fabrication
- › Relations équilibrées et loyales

4. RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES p8

- › Sincérité de la communication financière et extra-financière
- › Valorisation patrimoniale
- › Respect du patrimoine de l'entreprise
- › Référent éthique au Conseil de Surveillance

5. RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ p9

- › Responsabilité sociétale
- › Développement économique
- › Respect de l'environnement
- › Politique et religion

6. MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE p10

- › Diffusion de la Charte
- › Alerte éthique

1. RELATION AVEC LES COLLABORATEURS

Actrices de l'emploi, les entreprises d'Auchan Holding assument leur responsabilité sociale à l'égard de leurs collaborateurs. Soucieuses du développement de la sécurité et de la qualité de vie au travail, de l'implication en confiance de chacun, elles se nourrissent de la diversité des profils pour progresser dans une culture de responsabilité, d'excellence et de partage. Auchan Holding privilégie un dialogue social avec ses partenaires sociaux basé sur l'écoute, la confiance et la concertation. Ce dialogue, qui fait partie de la culture de l'entreprise, s'exprime au travers de démarches participatives impliquant les salariés et des négociations régulières avec leurs représentants.

De manière générale, nos entreprises attendent de tous leurs collaborateurs intégrité et respect mutuel. Elles leur demandent d'adopter une démarche de prudence et de réserve, en particulier sur les réseaux sociaux.

Droits fondamentaux, discrimination et harcèlement

Auchan Holding inscrit son action dans le cadre du principe de l'égalité des chances et de traitement dans le travail et s'engage à n'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, en matière d'emploi et de carrières. Riches d'une grande diversité de métiers, les entreprises d'Auchan Holding œuvrent pour la diversité dans le recrutement et le développement des femmes et des hommes en ouvrant leurs parcours professionnels à tous les profils.

Auchan Holding condamne toute atteinte à la dignité des personnes, et plus particulièrement, toutes les formes de harcèlement qu'il soit moral ou sexuel et attend de chaque collaborateur, quelle que soit sa position hiérarchique, qu'il respecte les droits de la personne.

Conditions de travail, hygiène, santé et sécurité

Auchan Holding, conscient que l'amélioration des conditions de travail contribue à un meilleur exercice de l'activité au quotidien, a pour objectif que tous les collaborateurs travaillent dans un environnement sain, sûr et sans risques.

Chaque entité a mis en place une démarche de prévention des risques basée sur la lutte contre les accidents de travail et s'assure que chacun sache comment agir en cas d'urgence sur le lieu de travail. De leur côté les collaborateurs s'engagent à respecter les consignes de sécurité et à suivre les formations qui leur sont proposées.

Loyauté, conflits d'intérêts et lutte contre la corruption

Auchan Holding applique les lois relatives à la lutte contre la corruption et la protection des lanceurs d'alerte et attend de ses collaborateurs une attitude de loyauté. Chacun doit donc éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts.

Un conflit d'intérêts se présente lorsqu'un employé prend part à des activités ou privilégie ses intérêts personnels au détriment de ceux de l'entreprise.

Pour ce faire, le collaborateur doit éviter toute situation dans laquelle son intérêt personnel, ou celui de ses relations entrerait en conflit avec ceux d'Auchan Holding.

Respect de la confidentialité

Les informations confidentielles dont disposent les collaborateurs dans le cadre de leur activité professionnelle et dont ils sont simplement dépositaires doivent rester confidentielles tant qu'elles n'ont pas été rendues publiques par Auchan Holding. Les collaborateurs ne doivent donc ni utiliser, ni diffuser de telles informations, sauf autorisation expresse ou obligation imposée par la loi.

Respect de la vie privée

Soucieux de respecter la vie privée de ses collaborateurs, Auchan Holding s'engage à assurer la confidentialité des informations individuelles relatives aux collaborateurs. Leur utilisation est strictement limitée à l'usage pour lequel elles ont été recueillies. Il appartient aux entreprises d'Auchan Holding de mettre en place des procédures de protection des informations confidentielles relatives aux collaborateurs qui répondent aux législations nationales et internationales en vigueur.

Formation, promotion, équité

Auchan Holding place l'Homme au cœur de ses priorités. Le groupe a pour objectif d'agir pour l'épanouissement de ses collaborateurs, le développement de leurs compétences professionnelles et l'amélioration de leur employabilité, en particulier à travers la formation et la promotion interne.

Ses entreprises s'engagent à traiter chacun avec considération et équité. Elles favorisent en particulier l'insertion des personnes en situation de handicap ainsi que la mixité à tous les niveaux hiérarchiques.

Politiques de partage

La volonté de partage d'Auchan Holding s'appuie sur une conviction forte affirmée depuis ses débuts. "L'être humain est au cœur de la réussite de nos métiers"

Chaque collaborateur souhaite mieux vivre, s'épanouir, se développer. En réponse à ces aspirations, la politique ressources humaines favorise l'autonomie par la formation et la responsabilisation, la promotion interne et une politique de partage ouverte à tous.

Contributrice à la performance des entreprises, la politique de partage permet aux collaborateurs, associés à la marche des affaires, de bénéficier de leur engagement et de se constituer une épargne qui peut contribuer à leur assurer sécurité et liberté.

2. RELATION AVEC LES CLIENTS

Nos entreprises font de la satisfaction de leurs clients une priorité majeure, c'est le gage de leur pérennité. Leur objectif est de créer une relation privilégiée avec chaque client, par l'écoute, la compréhension et une continuelle adaptation à ses besoins.

Leur ambition est d'agir chaque jour pour l'amélioration du pouvoir d'achat et de la qualité de vie de leurs clients en leur proposant une offre de produits et services durables, accessible et adaptée.

Qualité des produits et services

Auchan Holding entend garantir, dans tous les domaines dans lesquels il exerce son activité, un haut niveau de qualité des produits et des services proposés à ses clients.

Pour ce faire, il s'engage à respecter les obligations fixées par les normes et réglementations en vigueur applicables aux produits et services qu'il offre et à appliquer scrupuleusement les règles de l'art dans la construction de ses centres commerciaux, dans son offre de services bancaires, dans la conception et fabrication de ses produits et services.

Il est porté une attention tout particulière à la sûreté et sécurité des consommateurs, avec pour préoccupation permanente d'assurer la meilleure traçabilité possible au niveau de leurs approvisionnements.

Transparence dans l'information aux clients

Les entreprises d'Auchan Holding mettent tout en œuvre pour délivrer des informations loyales

et sincères quant à l'offre et aux caractéristiques de leurs produits et services. Elles ont pour objectif de permettre à leurs clients de choisir, en connaissance de cause et de manière raisonnée, les produits et services dont ils ont besoin

Confidentialité des informations sur les clients

Les entreprises d'Auchan Holding sont attentives au respect de la vie privée et respectent les lois relatives à la protection des fichiers informatiques et des données personnelles de leurs clients.

Choix de la consommation responsable

Les entreprises d'Auchan veulent dépasser la simple défense du pouvoir d'achat en développant une offre de produits, de services comme de conception de magasins, de sites commerciaux et de crédit, responsable.

Cette approche vise à rendre accessible à tous, des produits et services bénéfiques pour la santé, l'environnement et le progrès social.

3. RELATION AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Parce que le progrès est une dynamique qui ne saurait être vécue isolément, les entreprises d'Auchan Holding s'impliquent dans des relations commerciales de qualité et partagent leurs engagements en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Elles agissent avec tous leurs fournisseurs et partenaires avec loyauté et équité. Elles s'engagent à développer des relations courtoises dans un souci permanent de respect réciproque.

Et, spécifiquement, Auchan Retail demande à ses partenaires, comme il le fait lui-même, de respecter les engagements qui figurent dans son Code d'éthique commerciale.

Interdiction de la corruption

Auchan Holding a une tolérance zéro en matière de corruption, qu'elle soit passive ou active. Il s'interdit et condamne fermement toute pratique frauduleuse ou tout acte de corruption sous quelque forme que ce soit vis-à-vis d'un tiers, qu'il soit ou non détenteur d'une autorité publique.

Les collaborateurs ne doivent donc ni proposer, ni accepter quelque sollicitation que ce soit en vue d'accomplir, ou de ne pas accomplir, une formalité, un achat, ou une démarche. En cas de doute sur la légalité d'une sollicitation, le collaborateur doit en référer à son supérieur hiérarchique ou utiliser le dispositif d'alerte éthique.

Cadeaux et invitations

À titre professionnel, l'acceptation ou l'offre de cadeaux, invitations et autres avantages par les collaborateurs de nos entreprises, qu'elle soit directe ou indirecte, est, par principe, interdite à l'exception de cadeaux publicitaires ou de très faible valeur, tels que décrits précisément dans les guides de "l'éthique au quotidien" des pays. À titre personnel, l'acceptation de tout cadeau, avantage, ou invitation est interdite.

En cas de questionnement, il est recommandé au collaborateur de s'adresser à son supérieur hiérarchique.

Intermédiaires rémunérés

L'intervention d'intermédiaires rémunérés n'est justifiée que si elle donne lieu à des prestations réelles et effectives dans le strict respect des lois et des règlements.

L'intervention de ces intermédiaires ne peut se faire que dans ce cadre et doit faire l'objet d'un contrat formalisé. Leur rémunération doit être la plus juste contrepartie des prestations réellement effectuées telles qu'elles sont stipulées au contrat.

Respect de la loyauté dans les pratiques commerciales et de la libre concurrence

Les entreprises d'Auchan Holding respectent leurs concurrents et sont conscientes qu'il est

de l'intérêt de tous de travailler sur un marché où les pratiques commerciales sont mises en œuvre avec loyauté. Avec leurs fournisseurs et partenaires économiques, elles s'engagent à agir avec loyauté et équité, quelle que soit leur taille, à garder confidentielles les informations qui leurs sont confiées comme telles et attendent d'eux la réciprocité et qu'ils agissent de la sorte avec leurs propres fournisseurs et partenaires

Les entreprises d'Auchan Holding s'engagent à respecter les règles nationales et internationales régissant la concurrence et interdisent à leurs collaborateurs toute pratique contraire à ces exigences

Vigilance stricte sur les conditions de fabrication

Auchan Holding veille au respect des conditions de fabrication dans sa politique à l'achat : que ce soit au niveau des normes de fabrication, de la qualité, de la traçabilité, de la stabilité, du respect du principe de précaution, des normes environnementales, ou du droit du travail.

Lors de toute contractualisation, il est demandé à tous les fournisseurs de signer et de s'engager à respecter et faire respecter par leurs sous-traitants le Code d'éthique commerciale de l'entreprise, inspiré notamment des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Relations équilibrées et loyales

Les entreprises d'Auchan Holding ont l'ambition d'entretenir des relations commerciales équilibrées et durables avec les petites et moyennes entreprises (PME) partenaires tout en veillant à ne pas instaurer de relation de dépendance, notamment, en ne représentant pas une part prépondérante de leur chiffre d'affaires

Auchan Holding construit une collaboration avec ses distributeurs et les franchisés sous ses enseignes fondée sur des droits et obligations mutuels, pour une relation équitable et loyale. Dans le respect de leur autonomie, Auchan attend d'eux qu'ils respectent les principes de cette Charte éthique.

4. RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES

Auchan Holding fait partie d'une structure familiale, non cotée en bourse et la quasi totalité de ses collaborateurs sont actionnaires de leur entreprise.

Ses politiques de ressources humaines, de développement, ses objectifs commerciaux, et financiers sont inscrits dans la durée, au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Les entreprises d'Auchan Holding mettent tout en œuvre pour protéger leurs actifs et atteindre un niveau optimum de valorisation patrimoniale.

Sincérité de la communication financière et extra-financière

Les lois et règlements imposent à Auchan Holding de diffuser et transmettre régulièrement des rapports et informations financières et extra-financières aux actionnaires.

Ces documents doivent respecter toutes les dispositions légales et réglementaires applicables, être réguliers et sincères et donner une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités concernées.

Pour les salariés actionnaires, Auchan Holding veille à leur donner avec transparence et régularité les informations utiles et nécessaires sur la marche des affaires.

Il appartient aux collaborateurs d'agir avec intégrité pour ne pas fausser ces communications ni en divulguer de façon indue le contenu. Les collaborateurs qui s'expriment sur les réseaux sociaux ne peuvent, sauf autorisation, parler au nom de leur entreprise.

Valorisation patrimoniale

Auchan Holding a pour objectif d'assurer la rentabilité de l'investissement de ses actionnaires en visant l'excellence opérationnelle et l'atteinte régulière des meilleures performances, tout en veillant à la valorisation des actifs à long terme.

La réalisation d'un niveau de bénéfices suffisant est indispensable à la pérennité et au développement de l'entreprise.

À ce titre, la performance économique est un objectif constant pour l'ensemble des équipes du groupe.

Respect du patrimoine de l'entreprise

Dans un monde de plus en plus digitalisé, les données sont devenues une part très importante du patrimoine des entreprises. Elles entrent totalement dans le cadre des biens à protéger au même titre que les biens immobiliers et mobiliers.

Auchan Holding attend de ses collaborateurs qu'ils agissent en toute loyauté vis-à-vis de ses actionnaires en veillant au strict respect du patrimoine des entreprises.

Les collaborateurs sont responsables de l'utilisation efficace et appropriée de ces biens dans le cadre de leurs fonctions, notamment en ne les détournant ou en ne les utilisant pas à des fins personnelles. Il est attendu d'eux qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour préserver les actifs des entreprises.

Référent éthique au Conseil de Surveillance

L'actionnaire a nommé un référent éthique au sein de son conseil de surveillance. Garant du respect de l'éthique et de sa diffusion il est à même d'éclairer les entreprises ou ses collaborateurs en cas de doute.

5. RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

Les entreprises d'Auchan Holding ont l'ambition d'être reconnues pour leur éthique. Elles se préoccupent des besoins, des évolutions et des attentes des sociétés au sein desquelles elle évoluent. C'est ce qu'elles ont tenu à exprimer en adhérant au Pacte Mondial de l'ONU.

Contribuer à la vie sociale et au respect de l'environnement autour de leurs sites, être des acteurs engagés de l'intégration sociale, relayer et décliner concrètement les campagnes d'intérêt général nationales que ce soit sur la santé, le respect des différences, le gaspillage, les économies d'énergie ou réagir aux situations d'urgence au sein de leurs pays: les équipes d'Auchan Holding s'engagent au quotidien.

Responsabilité sociétale

Auchan Holding entend assumer pleinement sa responsabilité sociétale en associant ses parties prenantes aux réflexions et actions menées, en communiquant ses avancées et résultats en toute transparence.

Proches de leurs clients et intégrées au tissu social et économique des zones d'implantation de leurs sites, via leurs fondations et leurs magasins, nos entreprises s'engagent à développer des partenariats associatifs au bénéfice de leurs habitants. Elles encouragent leurs collaborateurs à y participer et à être initiateurs, contributeurs et porteurs de projets.

Développement économique

Les entreprises du groupe entendent développer, dans les différents pays, une offre de sites de magasins, produits et services locaux en s'impliquant dans des partenariats directs, notamment avec des PME. Les sites et magasins du groupe contribuent ainsi au développement de l'emploi et au rayonnement économique de leur zone d'implantation.

Respect de l'environnement

Conscientes que les politiques de RSE ne sont pérennes que si toutes les parties prenantes se les sont appropriées, nos entreprises ont pour ambition de faire de l'environnement une préoccupation collective et partagée à tous les niveaux.

Auchan Holding s'est engagé à appliquer un principe de précaution face aux problématiques environnementales, à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité écologique et à favoriser la mise au point et la diffusion de produits et de services toujours plus respectueux de l'environnement.

Les entreprises recherchent avec constance, pour la construction et l'exploitation de leurs sites, des solutions novatrices, économes en énergie et en eau, participant à la lutte contre le réchauffement climatique et contribuant à la sauvegarde de la biodiversité.

Politique et religion

Auchan Holding respecte les engagements individuels de ses collaborateurs, mais ils ne peuvent faire de prosélytisme au sein de leur entreprise. Ils peuvent exercer leur citoyenneté ou leurs engagements en participant à des activités politiques ou publiques, dès lors qu'ils les exercent en dehors de leur cadre professionnel et font apparaître clairement que, dans ce contexte, ils ne s'expriment pas au nom des entreprises d'Auchan Holding.

Les représentants d'intérêts des entreprises d'Auchan Holding agissent en transparence et avec déontologie dans leurs relations institutionnelles.

Enfin, en tant que composante de la société civile, Auchan Holding n'intervient pas dans la sphère politique ou religieuse des pays dans lesquels il est implanté et se place dans une stricte position de neutralité.

6. MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

La présente Charte s'adresse à tous les collaborateurs d'Auchan Holding et de ses filiales dans le monde. Elle concerne également tous les mandataires sociaux.

Le groupe attend également de ses partenaires et co-contractants qu'ils respectent les principes éthiques décrits dans la présente Charte.

Diffusion de la Charte

Il appartient à chaque manager de tenir cette Charte à la disposition de ses équipes et d'en faire un outil de management.

Chaque collaborateur doit respecter et mettre en œuvre les principes présents dans cette Charte et s'en faire le porte-parole dans le cadre de son activité quotidienne auprès de ses collègues et de ses partenaires extérieurs.

Alerte éthique

Les clients, collaborateurs, partenaires, locataires et fournisseurs, actionnaires sont encouragés à signaler les comportements ou requêtes qui leur paraissent inacceptables.

Toute préoccupation exprimée de bonne foi concernant d'éventuels comportements inappro-

priés est examinée en détail et les mesures nécessaires prises. "De bonne foi" signifie qu'au moment où elles sont communiquées les informations ont été fournies comme honnêtes et exactes, même s'il est ultérieurement prouvé qu'il y avait erreur.

Auchan Holding s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la confidentialité et l'absence de sanctions au lanceur d'alerte ayant fait part, de bonne foi, de ses préoccupations.

Face à un doute, un dilemme ou une situation complexe, chaque collaborateur peut en discuter avec son manager, s'adresser au dispositif d'alerte ou, en dernier ressort, au comité éthique de son pays.

Dans chaque pays et chaque entreprise, le Président, le Directeur Général et son comité de direction sont les garants du respect de la présente Charte et de son application au quotidien.

Pour faciliter l'adoption par chacun des principes de cette charte, celle-ci est déclinée, pays par pays, métier par métier sous la forme d'un guide de "l'éthique au quotidien", à travers des exemples de situations pratiques.